



mobilisés pour comprendre la crise



Avant le début du confinement, les intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique connaissaient une situation économique favorable. Industries phares du territoire, les entreprises aéronautiques et de l'industrie navale disposaient de carnets de commandes pleins et les chiffres de l'emploi demeuraient flatteurs. Depuis, l'économie des territoires a été fragilisée par la crise sanitaire liée à la covid-19 et celle-ci est devenue une préoccupation au cœur de l'action des sept intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique. À l'initiative de Saint-Nazaire Agglomération, Cap Atlantique, Estuaire et Sillon, Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois, Pornic Agglo-Pays de Retz, Redon Agglomération et Sud Estuaire ont engagé collectivement des actions pouvant aboutir à un plan de relance économique, en complémentarité avec les mesures prises par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Inédit par ses dimensions interterritoriale et collaborative, ce plan de relance est aussi novateur par son objectif : déployer des solutions communes pour accompagner les entreprises qui évoluent aujourd'hui dans un milieu aux contraintes accrues.

Pour faire concorder les actions prévues par le plan de relance interterritorial avec les attentes des dirigeants d'entreprises, les sept intercommunalités ont décidé d'interroger ces derniers au cours d'une enquête ouverte du 29 juin au 16 juillet. Cette enquête, à laquelle 1 104 entreprises ont répondu, identifie les conséquences concrètes de la crise, l'état d'esprit des dirigeants, leurs perspectives. Elle a été élaborée et diffusée suite à un travail de collaboration entre les sept intercommunalités, la CCI Nantes-Saint-Nazaire et l'Addrn. L'analyse des résultats, qui fait l'objet de ce Baromètre, a été menée par les cellules d'observation économique de la CCI et de l'Addrn. Cette publication retranscrit les enseignements principaux de l'enquête en donnant la parole à ceux qui animent l'économie des territoires : les dirigeants d'entreprise.

des situations de trésorerie contrastées

Tous secteurs confondus, 56 % des entreprises considèrent leur situation de trésorerie satisfaisante. À l'inverse, 44 % rencontrent des difficultés et pour 10 % cette situation est très difficile. Ces situations difficiles concernent particulièrement les plus petites entreprises. Parallèlement, les distinctions entre types d'activités sont également importantes :

- Le BTP qui a connu les plus fortes baisses d'activité en début de confinement, -88 % d'activité au plus fort de la crise, est aujourd'hui le secteur où la situation de trésorerie demeure la plus satisfaisante. Cette situation est liée à la reprise rapide des activités notamment en lien avec les effets de report de chantiers. La Banque de France, dans ses enquêtes de conjoncture régionale de juillet et août 2020, confirmait cette situation à l'appui de carnets de commandes remplis.
- Les industriels apparaissent dans des situations de trésorerie moins difficiles que la moyenne avec 59 % d'entreprises confiantes en leur trésorerie.
- Sans surprise, seuls 34 % des hôtels, cafés et restaurants

déclarent une situation favorable de trésorerie, soit la plus faible proportion de répondants parmi l'ensemble des secteurs. La part des entreprises de ce secteur jugeant leur situation de trésorerie très difficile s'élève quant à elle à 20 %.

56 % d'entreprises dans une situation de trésorerie satisfaisante

vers une stabilisation du niveau d'emploi ?

Le nombre de demandeurs d'emploi dans l'arrondissement de Saint-Nazaire s'est accru de 34 % en juin 2020 par rapport à juin 2019, traduisant notamment la baisse du recours aux CDD et contrats d'intérim comme première réponse à la crise. Désormais, ce sont plus de 4 entreprises sur 5 qui misent sur la stabilité de leurs effectifs pour les prochains mois. Ces perspectives de stabilité peuvent s'expliquer par

l'amortisseur important que le dispositif d'activité partielle a constitué et continue de constituer pour nombre d'entreprises (77 % des entreprises avec salariés y ont eu recours). D'une manière générale, la tendance à la baisse est légèrement plus marquée pour les CDD et contrats d'intérim, mais reste contenue, suggérant que les plus gros ajustements pour ces catégories d'emploi ont déjà été faits.

Les entreprises les plus grosses en termes de salariés sont celles qui annoncent le plus d'évolution positive de leur effectif permanent (19 % des entreprises) mais ce sont aussi celles qui elles sont aussi les plus nombreuses à prévoir des évolutions à la baisse (17 % des entreprises). Ces chiffres doivent néanmoins s'interpréter avec précaution : ils font référence à un volume d'entreprises concerné et non à un volume d'emplois. Un nombre de licenciements important dans une entreprise ne sera pas nécessairement compensé par un volume d'embauches équivalent dans une autre - et inversement.

comment estimez-vous la tendance de vos effectifs permanents pour les prochains mois ?



comment estimez-vous la tendance de vos effectifs CDD et intérimaires pour les prochains mois ?



Quel échantillon de répondants ?

La localisation géographique des 1 104 entreprises sondées reflète les concentrations d'établissements sur certains territoires. Saint-Nazaire Agglomération figure en tête avec 302 enquêtés, suivis de Cap Atlantique, 287 enquêtés, et Pornic Agglo - Pays de Retz, 182 enquêtés. En bas de classement, se retrouvent Sud Estuaire, 50 entreprises, ou Estuaire et Sillon, 49 entreprises.

Par secteurs, le plus gros contingent de répondants concerne les établissements commerciaux et de services aux particuliers, 42 % d'enquêtés, suivi des services aux entreprises, 20 %, et des hôtels, cafés et restaurants. En croisant secteurs et territoires, cette ventilation reste quasi-identique. Pour exemple, malgré une spécialisation économique touristique à Cap Atlantique, il n'y a pas de surreprésentation des hôtels, cafés et restaurants : 14 % vs 13 % à l'échelle des sept intercommunalités. De la même manière, il n'y a pas de surreprésentation des entreprises industrielles parmi les répondants de Saint-Nazaire Agglomération, 13 % vs 12 %, malgré une spécialisation sectorielle reconnue.

Pourquoi est-il parfois difficile de transposer des résultats à l'échelle des intercommunalités ?

L'appréciation des résultats à l'échelle intercommunale suppose de changer d'échelle d'analyse. Par la réduction de l'échantillon d'entreprises interrogées, cette transposition fragilise la fiabilité des interprétations en augmentant la marge d'erreur. Dès lors, pour conserver la justesse des interprétations, les résultats par intercommunalités ne sont que peu mobilisés au profit d'une approche prioritairement tournée vers les sept territoires dans leur globalité.

difficultés rencontrées par les entreprises

40 %

déclarent une baisse du carnet de commandes ou diminution de la clientèle

22 %

évoquent l'annulation de commandes ou la suspension de chantiers

20 %

éprouvent des difficultés à exercer dans le respect des gestes barrières

18 %

éprouvent des difficultés d'approvisionnement

des évolutions internes différenciées

Afin de s'adapter dans cet environnement économique et sanitaire sous contraintes, les entreprises ont fait évoluer leur organisation interne. Depuis la fin du confinement, en matière d'organisation du travail et de ressources humaines, la priorité a été donnée au réaménagement des postes et

des espaces de travail. Cette préoccupation constitue également un engagement à moyen et long termes, que les nouvelles obligations imposées aux entreprises depuis le 1^{er} septembre viennent renforcer. Jusqu'au début de l'été, les entreprises ont également été nombreuses à redéfinir leur fonctionnement à un rythme ralenti en ayant recours à l'activité partielle et à l'annulation des recrutements.

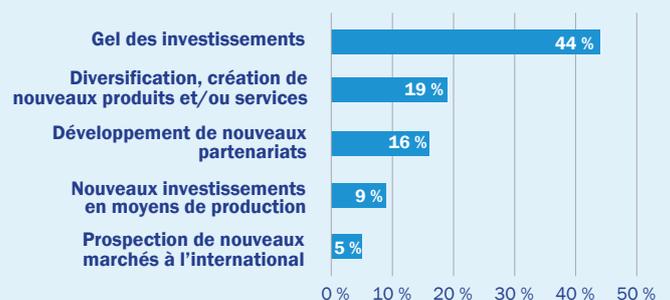
A moyen et long termes, le gel des embauches laisse apparaître des disparités sectorielles et affectent prioritairement les hôtels, cafés et restaurants. Dans d'autres entreprises, les perspectives de reprise des activités invitent à envisager le recrutement de nouveaux collaborateurs et le développement de nouvelles compétences. Cette capacité de rebond révèle toutefois des disparités par taille des entreprises en concernant davantage les établissements de plus de 30 salariés.

Dans cette situation emplies d'incertitudes, les entreprises sont aussi nombreuses à avoir reporté leurs investissements et à envisager de continuer de les geler. C'est notamment le cas d'un nombre important d'hôtels, cafés et restaurants. À l'inverse, les dirigeants du secteur des services aux entreprises sont les plus nombreux à n'avoir reporté ni recrutement ni investissement.

Au-delà des mesures attendues en temps de crise, gel des investissements et des recrutements, c'est bien la capacité de rebond des entreprises qui se distingue que ce soit par la diversification ou la création de nouveaux produits et/ou services, le développement de nouveaux partenariats ou la prospection sur des marchés internationaux. Cette diversification est plus marquée pour les entreprises appartenant aux secteurs des services aux entreprises et du commerce de gros qui ont en commun leurs activités en BtoB.

Top 5 des reconfigurations de l'organisation des entreprises à moyen et long terme

Dans l'organisation du travail et les ressources humaines



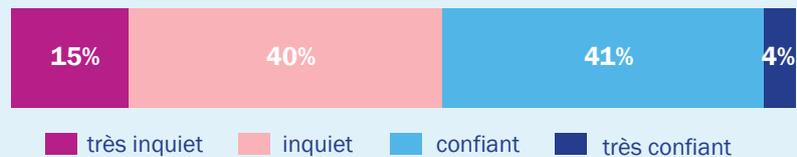
entre inquiétudes et optimisme

Parmi les répondants, tous secteurs confondus, les entreprises inquiètes pour les prochains mois sont un peu plus nombreuses (55 %) que les confiantes (45 %).

- Conformément aux distinctions sectorielles précédemment relevées, les entreprises de la construction se distinguent comme les plus confiantes pour les prochains mois. C'est d'ailleurs le seul secteur où la confiance domine très largement (70 %).
- Les hôtels, cafés et restaurants apparaissent, sans surprise, comme le secteur le plus incertain avec seulement 26 % de confiants (rappelons cependant que l'enquête a été réalisée fin juin-début juillet, avant la saison touristique).
- Entre ces deux situations se retrouvent le commerce de gros (51 % de confiants) les entreprises industrielles (45 % de confiants), les commerces et services aux particuliers, 45 % de confiants, et les services aux entreprises (44 % de confiants).

Territorialement, la confiance est majoritaire chez les dirigeants de Pornic Agglo – Pays de Retz (53 % de confiants). Elle est moins forte à Saint-Nazaire Agglomération (42 %), Sud-Estuaire (40 %), Estuaire et Sillon (40 %) ou encore Redon Agglomération (37 %). Une explication possible à ces écarts repose sur les effets de concentration géographique d'activités économiques plus affectées par la crise, notamment l'aéronautique et ses sous-traitants.

quel est votre niveau de confiance pour votre activité pour les prochains mois ?



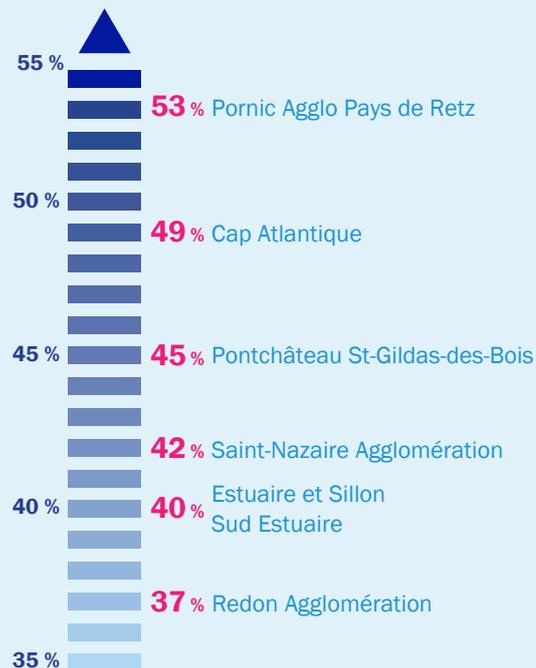
Parallèlement, 26 % des entreprises du territoire, notamment parmi les plus petites, déclarent que la crise menace la pérennité de leur entreprise. Ce chiffre, toujours élevé, a néanmoins connu une baisse sensible depuis la fin du confinement où 35 % des entreprises percevait alors ce risque pour leur activité (enquête mai-juin 2020 CCI Nantes-Saint-Nazaire). De manière sectorielle ce regain d'optimisme est plus marqué pour les secteurs les plus affectés par les fermetures liées au confinement : les hôtels,

cafés et restaurants (52 % en mai-juin contre 35 % en juin-juillet), et les commerces et services aux particuliers (41 % contre 27 %).

L'ensemble de ces éléments atteste d'un regain de confiance chez les dirigeants d'entreprise par rapport à de premières constatations faites durant le confinement. L'enjeu sera de confirmer ces tendances positives dans un contexte sanitaire et économique incertain.

Part de dirigeants confiants pour les prochains mois

% de répondants confiants



plus de données sur : <http://addrn.fr/espace-membres/acces-datagences/>
site web : www.addrn.fr

CCI NANTES ST-NAZAIRE

addrn
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédacteurs en chef : Antoine Delmas - addrn et Erwan Baconnier - CCI

Comité de rédaction : Gaëtan Gaborit, Marie Pouplet, Claude Maillère

Conception graphique : Sandra Biguet

Responsable de publication : Pierre Vionnet

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

Site web : www.addrn.fr